

COMPTE-RENDU DE REUNION

Réunion des élus nationaux à la Culture dans le Loir et Cher, à SAINT AGIL et VENDÔME

Les 8 et 9 octobre 2009, la Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture, FNCC, a réuni ses instances nationales en région Centre à SAINT AGIL puis à VENDÔME.

La FNCC a tout d'abord réuni sa commission des communes rurales, le 8 octobre en Mairie de SAINT-AGIL en présence notamment de Vanik BERBERIAN, Président de l'Association des Maires Ruraux de France, AMRF, Jean Luc FERRIERE, Président de la Communauté de Communes des Collines du Perche, Yves MENAGER, président de l'Association des maires ruraux du Loir et Cher, ainsi que des maires et conseillers municipaux du territoire. Puis ensuite, troquant ici ses habituelles réunions mensuelles à la très parisienne Cité de l'Architecture pour la salle des fêtes de SAINT AGIL, elle a réuni son Bureau à la Salle des Fêtes

Le 9 octobre, c'est à l'Hectare à VENDÔME que se sont retrouvés les membres du Conseil d'Administration de la Fédération, avant de rejoindre l'après-midi la rencontre que la Fédération co-organise avec Grands Formats, Fédération d'orchestres, sur le thème : *"Les relations entre les orchestres de jazz et les Collectivités Territoriales face à leurs nouvelles responsabilités territoriales et nationales"*.

La Culture est un bien national. Toutes ses œuvres (anciennes comme modernes) toutes ses expressions (savantes et populaires), toutes ses pratiques (tant professionnelles qu'en amateur), toutes ses structures (la rencontre Grands Formats et l'agence rurale de développement culturel de SAINT AGIL, l'Echalier) appartiennent à tous. Et parce qu'elle est un "bien commun" la culture exige d'être démocratiquement soutenue et politiquement défendue. C'est la mission que s'est donnée la FNCC.

Fondamentalement pluraliste tant dans sa représentation des sensibilités politiques républicaines que dans celle de tous les échelons territoriaux – communes, intercommunalités, départements et régions – la FNCC, riche de cinquante ans d'existence, s'est constituée pour accompagner tous les élus soucieux de Culture, mais aussi pour défendre une idée simple mais difficile : la culture doit être mise au cœur du projet politique.

Actuellement présidée par **Karine GLOANEC MAURIN**, première adjointe au Maire déléguée aux finances et à la culture de la commune de SAINT AGIL, la FNCC est à la fois l'interlocuteur privilégié du Ministère de la Culture et une force de soutien et de conseil pour toutes les collectivités rurales comme urbaines. Cet embrassement large fait sa force, tout comme son pluralisme fait sa légitimité.

"Tous les territoires et toutes les cultures qui s'y déploient nourrissent notre présent partagé et notre avenir commun", l'un et l'autre exigent vigilance et combativité, partout, ici, là-bas, aujourd'hui et demain », explique Karine GLOANEC MAURIN

FNCC, le 9 octobre 2009

Contact Presse : Nicole DAZY – 04.77.41.78.71 – contact@fncc.fr